

Dans un rapport publié par le Haut-commissariat aux réfugiés, seuls 12% des réfugiés interrogés indiquaient disposer de liens avec des citoyens français. Cette absence de « passerelles sociales » avec la société d'accueil est un frein majeur pour leur intégration sociale et professionnelle : difficultés à pratiquer la langue, méconnaissance du fonctionnement des codes et institutions du pays, impossibilité de faire appel à ses réseaux pour la recherche d'emploi etc.

Le projet Mento'R, Qu'est-ce que c'est ?

Afin de faciliter la création de liens entre les réfugiés et la société d'accueil, la DiAir souhaite développer le tutorat entre personnes françaises et réfugiées. **L'objectif est d'organiser des rencontres interpersonnelles favorisant l'intégration et le changement de regard** sur les personnes réfugiées. Ces rencontres régulières devront permettre aux personnes bénévoles (tuteurs) de **faire bénéficier les réfugiés de leur connaissance de la France et les aider ainsi à s'inscrire dans leur nouvel environnement.**

Comment ?

La DiAir souhaite proposer la mise en œuvre d'une animation adaptée à chaque territoire : celle-ci pourra avoir notamment lieu dans le cadre des contrats territoriaux d'accueil et d'intégration des réfugiés. Ces territoires « pilotes » bénéficieront de plusieurs outils pour organiser ces rencontres : une animation professionnelle (tâches et missions restant à définir) et une plateforme numérique, outil d'identification des besoins et de mise en relation entre réfugiés et français.

Les prochaines étapes :

- **Le 26 octobre, lancement officiel du projet Mento'R**

Le 26 octobre la DIAIR organise à Paris une **Journée nationale de mobilisation de la Société civile**. Le dispositif Mento'R sera lancé à cette occasion, au cours d'une table ronde programmée l'après-midi.

Inscriptions à cette journée ici : <https://bit.ly/2xHjmS8>

- **Le 22 novembre, définition des missions**

Pour favoriser l'engagement et **permettre l'animation d'un réseau de bénévoles**, les attendus du tutorat seront clarifiés (régularité des rencontres, objet de celles-ci, organisations possibles etc.) au cours d'une « Fabrique » organisée par le Lab'R de la DiAir le 22 novembre prochain à Paris : celle-ci réunira des personnalités qualifiées (associations, institutions, élus, journalistes etc.) A l'issue de celle-ci, **un cahier des charges répertoriera les modalités mise en œuvre** du tutorat qui seront transmises au délégué interministériel.

Séquence de travail sur invitation (non ouverte au public)